

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2020-026006-307-00-09--2021/3/2-11:34:20
COM ST JEAN EN ROYANS-COM ST JEAN EN ROYANS-2020-Compte Administratif

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_OPERATION_EQUIPEMENT - Contrôle de la non présence d'une information opération d'équipement sur un compte non prévu pour.

Règle fonctionnelle: Les opérations d'équipement ne peuvent être utilisées que sur les articles décrits dans le plan de compte comme étant des articles d'équipement.

1 erreur

- Ligne budgétaire comportant une opération non autorisée pour article règlementaire 4582, avec CodRD=R et OpBudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre) et TypOpBudg (1 intérieur section, 2 entre section)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COM ST JEAN EN ROYANS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21260307000013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHAPELLE EN VERCORS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : COM ST JEAN EN ROYANS (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	29
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	34
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	36
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	37
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	41
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	42
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	43
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	44
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	47
D2 - Arrêté et signatures	48

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 26000307	COM ST JEAN EN ROYANS COM ST JEAN EN ROYANS	CA 2020
-------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3066
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	109
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 218 847,35	G	2 505 422,83
	Section d'investissement	B	2 021 743,01	H	3 376 662,32

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	465 401,29 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	443 483,53 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 684 073,89	= G+H+I+J	6 347 486,44

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	394 177,00	L	57 282,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	394 177,00	= K+L	57 282,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 218 847,35	= G+I+K	2 970 824,12
	Section d'investissement	= B+D+F	2 859 403,54	= H+J+L	3 433 944,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 078 250,89	= G+H+I+J+K+L	6 404 768,44

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	394 177,00	L	57 282,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		57 282,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	394 177,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	619 520,00	595 682,86	0,00	0,00	23 837,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 157 900,00	1 082 821,99	0,00	0,00	75 078,01
014	Atténuations de produits	31 495,00	29 077,00	0,00	0,00	2 418,00
65	Autres charges de gestion courante	413 971,00	404 614,78	0,00	0,00	9 356,22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 222 886,00	2 112 196,63	0,00	0,00	110 689,37
66	Charges financières	57 391,00	57 390,55	0,00	0,00	0,45
67	Charges exceptionnelles	4 970,00	4 333,37	0,00	0,00	636,63
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	27 389,29				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 312 636,29	2 173 920,55	0,00	0,00	138 715,74
023	Virement à la section d'investissement (2)	570 070,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	44 930,00	44 926,80			3,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		615 000,00	44 926,80			570 073,20
TOTAL		2 927 636,29	2 218 847,35	0,00	0,00	708 788,94
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	70 000,00	72 587,53	0,00	0,00	-2 587,53
70	Produits services, domaine et ventes div	150 555,00	118 974,55	0,00	0,00	31 580,45
73	Impôts et taxes	1 281 800,00	1 296 356,88	0,00	0,00	-14 556,88
74	Dotations et participations	864 880,00	907 599,61	0,00	0,00	-42 719,61
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	88 939,27	0,00	0,00	6 060,73
Total des recettes de gestion courante		2 462 235,00	2 484 457,84	0,00	0,00	-22 222,84
76	Produits financiers	0,00	2,75	0,00	0,00	-2,75
77	Produits exceptionnels	0,00	20 962,24	0,00	0,00	-20 962,24
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 462 235,00	2 505 422,83	0,00	0,00	-43 187,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		2 462 235,00	2 505 422,83	0,00	0,00	-43 187,83
Pour information		(3) 465 401,29				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 140,00	12 772,61	0,00	22 367,39
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	508 836,00	61 781,11	0,00	447 054,89
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 993 131,00	1 787 756,32	394 177,00	811 197,68
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 537 107,00	1 862 310,04	394 177,00	1 280 619,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	159 433,00	159 432,97	0,00	0,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	159 433,00	159 432,97	0,00	0,03
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 696 540,00	2 021 743,01	394 177,00	1 280 619,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	3 696 540,00	2 021 743,01	394 177,00	1 280 619,99
	Pour information	(2) 443 483,53			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 106 540,00	1 241 187,27	57 282,00	-191 929,27
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 000,00	1 500 000,01	0,00	-0,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 606 540,00	2 741 187,28	57 282,00	-191 929,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	75 000,00	50 631,55	0,00	24 368,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	443 483,53	443 483,53	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	918 483,53	494 115,08	0,00	424 368,45
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	96 433,16	0,00	-96 433,16
	Total des recettes réelles d'investissement	3 525 023,53	3 331 735,52	57 282,00	136 006,01
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	570 070,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	44 930,00	44 926,80		3,20
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	615 000,00	44 926,80		570 073,20
	TOTAL	4 140 023,53	3 376 662,32	57 282,00	706 079,21

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	595 682,86		595 682,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 082 821,99		1 082 821,99
014	Atténuations de produits	29 077,00		29 077,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	404 614,78		404 614,78
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	57 390,55	0,00	57 390,55
67	Charges exceptionnelles	4 333,37	0,00	4 333,37
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	44 926,80	44 926,80
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 173 920,55	44 926,80	2 218 847,35
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	159 432,97	0,00	159 432,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 772,61	0,00	12 772,61
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	61 781,11	0,00	61 781,11
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 787 756,32	0,00	1 787 756,32
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 021 743,01	0,00	2 021 743,01
Pour information				443 483,53
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				443 483,53

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	72 587,53		72 587,53
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	118 974,55		118 974,55
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 296 356,88		1 296 356,88
74	Dotations et participations	907 599,61		907 599,61
75	Autres produits de gestion courante	88 939,27	0,00	88 939,27
76	Produits financiers	2,75	0,00	2,75
77	Produits exceptionnels	20 962,24	0,00	20 962,24
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 505 422,83	0,00	2 505 422,83
Pour information				465 401,29
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 631,55	0,00	50 631,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	443 483,53		443 483,53
13	Subventions d'investissement	1 241 187,27	0,00	1 241 187,27
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,01	0,00	1 500 000,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		44 926,80	44 926,80
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	96 433,16	0,00	96 433,16
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 331 735,52	44 926,80	3 376 662,32
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	619 520,00	595 682,86	0,00	0,00	23 837,14
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
60611	Eau et assainissement	18 000,00	16 616,92	0,00	0,00	1 383,08
60612	Energie - Electricité	73 000,00	64 992,19	0,00	0,00	8 007,81
60613	Chauffage urbain	100 000,00	102 323,66	0,00	0,00	-2 323,66
60621	Combustibles	4 000,00	2 082,45	0,00	0,00	1 917,55
60622	Carburants	17 000,00	12 338,68	0,00	0,00	4 661,32
60623	Alimentation	2 500,00	1 412,31	0,00	0,00	1 087,69
60631	Fournitures d'entretien	48 000,00	50 638,18	0,00	0,00	-2 638,18
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	11 062,59	0,00	0,00	3 937,41
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	19 518,78	0,00	0,00	5 481,22
60636	Vêtements de travail	11 000,00	10 789,06	0,00	0,00	210,94
6064	Fournitures administratives	5 000,00	6 311,18	0,00	0,00	-1 311,18
6067	Fournitures scolaires	8 200,00	9 635,71	0,00	0,00	-1 435,71
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	470,16	0,00	0,00	1 529,84
611	Contrats de prestations de services	57 000,00	53 039,53	0,00	0,00	3 960,47
6132	Locations immobilières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	14 000,00	15 803,70	0,00	0,00	-1 803,70
614	Charges locatives et de copropriété	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 000,00	18 627,51	0,00	0,00	-9 627,51
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	892,98	0,00	0,00	-892,98
615231	Entretien, réparations voiries	13 000,00	20 972,76	0,00	0,00	-7 972,76
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	2 889,00	0,00	0,00	-2 389,00
61524	Entretien bois et forêts	3 700,00	6 392,24	0,00	0,00	-2 692,24
61551	Entretien matériel roulant	23 000,00	14 848,56	0,00	0,00	8 151,44
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	16 396,61	0,00	0,00	-13 396,61
6156	Maintenance	30 000,00	42 723,65	0,00	0,00	-12 723,65
6161	Multirisques	10 000,00	10 378,30	0,00	0,00	-378,30
6182	Documentation générale et technique	1 600,00	1 639,02	0,00	0,00	-39,02
6184	Versements à des organismes de formation	9 000,00	7 651,88	0,00	0,00	1 348,12
6185	Frais de colloques et de séminaires	40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
6188	Autres frais divers	7 000,00	6 452,40	0,00	0,00	547,60
6226	Honoraires	8 000,00	609,19	0,00	0,00	7 390,81
6228	Divers	500,00	847,36	0,00	0,00	-347,36
6231	Annonces et insertions	150,00	740,01	0,00	0,00	-590,01
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	9 329,70	0,00	0,00	-329,70
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	3 780,00	0,00	0,00	3 220,00
6251	Voyages et déplacements	700,00	464,93	0,00	0,00	235,07
6257	Réceptions	23 000,00	14 786,41	0,00	0,00	8 213,59
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 603,29	0,00	0,00	-603,29
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	15 859,02	0,00	0,00	1 140,98
627	Services bancaires et assimilés	600,00	1 223,61	0,00	0,00	-623,61
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	2 501,15	0,00	0,00	7 498,85
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 000,00	1 265,84	0,00	0,00	734,16
6284	Redevances pour services rendus	1 300,00	1 132,00	0,00	0,00	168,00
6288	Autres services extérieurs	130,00	0,00	0,00	0,00	130,00
63512	Taxes foncières	8 800,00	9 545,00	0,00	0,00	-745,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 500,00	1 095,34	0,00	0,00	1 404,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 157 900,00	1 082 821,99	0,00	0,00	75 078,01
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	3 858,37	0,00	0,00	141,63
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	10 506,19	0,00	0,00	1 493,81
6411	Personnel titulaire	939 300,00	649 808,62	0,00	0,00	289 491,38
6413	Personnel non titulaire	166 000,00	92 734,29	0,00	0,00	73 265,71
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	121 432,86	0,00	0,00	-121 432,86
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	168 105,62	0,00	0,00	-168 105,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	3 755,77	0,00	0,00	-3 755,77
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	21 785,90	0,00	0,00	3 214,10
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 000,00	6 996,00	0,00	0,00	-996,00
6472	Prestations familiales directes	400,00	305,76	0,00	0,00	94,24
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 892,00	0,00	0,00	108,00
6488	Autres charges	1 000,00	640,61	0,00	0,00	359,39
014	Atténuations de produits	31 495,00	29 077,00	0,00	0,00	2 418,00
739211	Attributions de compensation	23 700,00	23 315,00	0,00	0,00	385,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 400,00	5 762,00	0,00	0,00	-362,00
7489	Reverst, restitut° sur autres attribut°	2 395,00	0,00	0,00	0,00	2 395,00
65	Autres charges de gestion courante	413 971,00	404 614,78	0,00	0,00	9 356,22

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	360,00	324,00	0,00	0,00	36,00
6531	Indemnités	75 000,00	75 248,24	0,00	0,00	-248,24
6533	Cotisations de retraite	3 200,00	3 365,77	0,00	0,00	-165,77
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	0,00	22,34	0,00	0,00	-22,34
6553	Service d'incendie	49 911,00	49 911,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	51 000,00	50 632,79	0,00	0,00	367,21
6558	Autres contributions obligatoires	20 000,00	18 040,50	0,00	0,00	1 959,50
657362	Subv. fonct. CCAS	10 300,00	10 300,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	184 200,00	196 767,00	0,00	0,00	-12 567,00
65888	Autres	20 000,00	3,14	0,00	0,00	19 996,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 222 886,00	2 112 196,63	0,00	0,00	110 689,37
66	Charges financières (b)	57 391,00	57 390,55	0,00	0,00	0,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 391,00	57 390,54	0,00	0,00	0,46
6688	Autres	0,00	0,01	0,00	0,00	-0,01
67	Charges exceptionnelles (c)	4 970,00	4 333,37	0,00	0,00	636,63
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	815,37	0,00	0,00	1 184,63
6745	Subv. aux personnes de droit privé	2 970,00	2 068,00	0,00	0,00	902,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 450,00	0,00	0,00	-1 450,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	27 389,29				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 312 636,29	2 173 920,55	0,00	0,00	138 715,74
023	Virement à la section d'investissement	570 070,00	0,00			570 070,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	44 930,00	44 926,80			3,20
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	44 930,00	44 926,80			3,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		615 000,00	44 926,80			570 073,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		615 000,00	44 926,80			570 073,20
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 927 636,29	2 218 847,35	0,00	0,00	708 788,94
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	70 000,00	72 587,53	0,00	0,00	-2 587,53
6419	Remboursements rémunérations personnel	70 000,00	71 659,53	0,00	0,00	-1 659,53
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	928,00	0,00	0,00	-928,00
70	Produits services, domaine et ventes div	150 555,00	118 974,55	0,00	0,00	31 580,45
7022	Coupes de bois	10 000,00	19 889,00	0,00	0,00	-9 889,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 375,00	0,00	0,00	-375,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	55,00	53,43	0,00	0,00	1,57
70632	Redevances services à caractère loisir	67 000,00	28 380,63	0,00	0,00	38 619,37
7067	Redev. services périscolaires et enseign	65 000,00	48 918,49	0,00	0,00	16 081,51
70878	Remb. frais par d'autres redevables	7 500,00	14 358,00	0,00	0,00	-6 858,00
73	Impôts et taxes	1 281 800,00	1 296 356,88	0,00	0,00	-14 556,88
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 200 000,00	1 219 522,00	0,00	0,00	-19 522,00
73211	Attribution de compensation	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	35 000,00	38 789,00	0,00	0,00	-3 789,00
7333	Taxes funéraires	1 500,00	1 375,00	0,00	0,00	125,00
7336	Droits de place	5 500,00	1 260,00	0,00	0,00	4 240,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	35 000,00	34 762,32	0,00	0,00	237,68
7362	Taxes de séjour	1 300,00	648,56	0,00	0,00	651,44
74	Dotations et participations	864 880,00	907 599,61	0,00	0,00	-42 719,61
7411	Dotation forfaitaire	350 000,00	370 407,00	0,00	0,00	-20 407,00
74121	Dotation de solidarité rurale	300 000,00	286 615,00	0,00	0,00	13 385,00
74127	Dotation nationale de péréquation	76 000,00	77 610,00	0,00	0,00	-1 610,00
744	FCTVA	1 000,00	1 689,06	0,00	0,00	-689,06
74718	Autres participations Etat	0,00	1 111,26	0,00	0,00	-1 111,26
7472	Participat° Régions	0,00	8 800,00	0,00	0,00	-8 800,00
7473	Participat° Départements	3 300,00	3 188,60	0,00	0,00	111,40
74741	Participat° Communes du GFP	36 000,00	40 147,00	0,00	0,00	-4 147,00
74748	Participat° Autres communes	15 000,00	20 069,00	0,00	0,00	-5 069,00
7478	Participat° Autres organismes	3 000,00	9 963,69	0,00	0,00	-6 963,69
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 000,00	7 143,00	0,00	0,00	-143,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	65 000,00	72 276,00	0,00	0,00	-7 276,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	8 580,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	88 939,27	0,00	0,00	6 060,73
752	Revenus des immeubles	95 000,00	88 937,81	0,00	0,00	6 062,19
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,46	0,00	0,00	-1,46
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 462 235,00	2 484 457,84	0,00	0,00	-22 222,84
76	Produits financiers (b)	0,00	2,75	0,00	0,00	-2,75
761	Produits de participations	0,00	2,75	0,00	0,00	-2,75
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	20 962,24	0,00	0,00	-20 962,24
7713	Libéralités reçues	0,00	2 454,65	0,00	0,00	-2 454,65
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 464,11	0,00	0,00	-1 464,11
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	17 043,48	0,00	0,00	-17 043,48
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 462 235,00	2 505 422,83	0,00	0,00	-43 187,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 462 235,00	2 505 422,83	0,00	0,00	-43 187,83
Pour information		465 401,29				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	35 140,00	12 772,61	0,00	22 367,39
202	Frais réalisat° documents urbanisme	29 700,00	10 996,07	0,00	18 703,93
2031	Frais d'études	5 040,00	1 290,00	0,00	3 750,00
2051	Concessions, droits similaires	400,00	486,54	0,00	-86,54
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	508 836,00	61 781,11	0,00	447 054,89
2111	Terrains nus	437 500,00	36 521,22	0,00	400 978,78
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	16 358,87	0,00	-16 358,87
2184	Mobilier	69 676,00	7 482,00	0,00	62 194,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 660,00	1 419,02	0,00	240,98
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 993 131,00	1 787 756,32	394 177,00	811 197,68
2313	Constructions	731 254,00	704 325,02	50 854,00	-23 925,02
2315	Installat°, matériel et outillage techni	661 877,00	76 559,65	0,00	585 317,35
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 600 000,00	1 006 871,65	343 323,00	249 805,35
Total des dépenses d'équipement		3 537 107,00	1 862 310,04	394 177,00	1 280 619,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	159 433,00	159 432,97	0,00	0,03
1641	Emprunts en euros	159 433,00	159 432,97	0,00	0,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		159 433,00	159 432,97	0,00	0,03
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 696 540,00	2 021 743,01	394 177,00	1 280 619,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 696 540,00	2 021 743,01	394 177,00	1 280 619,99
Pour information		443 483,53			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 106 540,00	1 241 187,27	57 282,00	-191 929,27
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	264 994,27	32 794,00	-297 788,27
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	285 760,00	1 600,00	-287 360,00
1323	Subv. non transf. Départements	22 888,00	671 573,00	22 888,00	-671 573,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	3 435,00	0,00	-3 435,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 067 208,00	0,00	0,00	1 067 208,00
1342	Amendes de police non transférable	16 444,00	15 425,00	0,00	1 019,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 500 000,00	1 500 000,01	0,00	-0,01
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 500 000,01	0,00	-0,01
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 606 540,00	2 741 187,28	57 282,00	-191 929,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	518 483,53	494 115,08	0,00	24 368,45
10222	FCTVA	50 000,00	33 784,91	0,00	16 215,09
10223	TLE	0,00	1 971,00	0,00	-1 971,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	14 875,64	0,00	10 124,36
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	443 483,53	443 483,53	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00		0,00	
Total des recettes financières		918 483,53	494 115,08	0,00	424 368,45
4582062017	COMPTABILITE DISTINCTE (2)	0,00	96 433,16	0,00	-96 433,16
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	96 433,16	0,00	-96 433,16
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 525 023,53	3 331 735,52	57 282,00	136 006,01
021	Virement de la sect° de fonctionnement	570 070,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	44 930,00	44 926,80		3,20
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 358,00	9 912,46		-2 554,46
28031	Frais d'études	5 777,00	5 911,05		-134,05
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	5 957,00	5 959,07		-2,07
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	14 949,00	10 808,22		4 140,78
28051	Concessions et droits similaires	0,00	728,00		-728,00
28138	Autres constructions	190,00	461,00		-271,00
28152	Installations de voirie	600,00	600,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	193,00	641,00		-448,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 086,00	1 086,00		0,00
28182	Matériel de transport	3 399,00	3 399,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 363,00	1 363,00		0,00
28184	Mobilier	2 921,00	2 921,00		0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 137,00	1 137,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		615 000,00	44 926,80		570 073,20
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		615 000,00	44 926,80		570 073,20
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 140 023,53	3 376 662,32	57 282,00	706 079,21
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)
LIBELLE : COMPTABILITE DISTINCTE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 964 210,21									
1641 Emprunts en euros (total)					3 964 210,21									
00000774823	CRCA CENTRE EST	13/11/2010	2010-11-17	01/04/2011	370 000,00	F		2,980	2,980		A	P		A-1
00000889739	CRCA CENTRE EST	13/05/2011	2011-06-15	05/01/2012	550 000,00	F		4,200	4,200		A	P		A-1
00002502459	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	01/12/2020	2020-12-13	01/03/2021	1 500 000,00	F		0,470	0,470		T	P		A-1
0428674	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	01/06/1994	1994-06-01	01/06/1995	44 210,21	R		4,500	4,500		A	P		A-1
A191303J000/001	CAISSE D'EPARGNE LDA	23/04/2013	2013-12-25	25/03/2014	1 500 000,00	F		3,780	3,780		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 964 210,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 905 941,43				147 245,23	57 390,52	0,00	18 587,44	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 905 941,43				147 245,23	57 390,52	0,00	18 587,44	
00000774823		0,00	A-1	139 241,14	5,00			25 477,96	4 908,63	0,00	3 100,51	
00000889739		0,00	A-1	350 587,04	11,00			24 690,38	15 761,65	0,00	14 520,15	
00002502459		0,00	A-1	1 500 000,00	15,00			0,00	0,00	0,00	492,19	
0428674		0,00	A-1	12 114,98	6,00			2 029,85	293,08	0,00	0,00	
A191303J000/001		0,00	A-1	903 998,27	8,00			95 047,04	36 427,16	0,00	474,59	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

COM ST JEAN EN ROYANS - COM ST JEAN EN ROYANS - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		2 905 941,43					147 245,23	57 390,52	0,00	18 587,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 905 941,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		159 433,00	I 159 432,97
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		159 433,00	159 432,97
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	159 433,00	159 432,97
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	159 432,97	394 177,00	443 483,53	997 093,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 090 000,00	III 95 558,35
Ressources propres externes de l'année (a)		75 000,00	50 631,55
10222	FCTVA	50 000,00	33 784,91
10223	TLE	0,00	1 971,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	14 875,64
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 015 000,00	44 926,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	7 358,00	9 912,46
28031	Frais d'études	5 777,00	5 911,05
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	5 957,00	5 959,07
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	14 949,00	10 808,22
28051	Concessions et droits similaires	0,00	728,00
28138	Autres constructions	190,00	461,00
28152	Installations de voirie	600,00	600,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	193,00	641,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 086,00	1 086,00
28182	Matériel de transport	3 399,00	3 399,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 363,00	1 363,00
28184	Mobilier	2 921,00	2 921,00
28188	Autres immo. corporelles	1 137,00	1 137,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	570 070,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	95 558,35	57 282,00	0,00	443 483,53	596 323,88

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 997 093,50
Ressources propres disponibles	IV 596 323,88
Solde	V = IV – II (3) -400 769,62

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
. Subv aux pers droit privé	2 068,00	
. Subv. Fonct. Droit Privé	196 767,00	
Autres contributions	50 632,79	
CCAS	10 300,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	259 767,79	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette : Op sous mandat Trx Médiathèque			
Reste à employer au 01/01/N :			96 433,16
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
45	4581	Dépenses	295 171,56
45	4582	Recettes	198 738,40
Total recettes			493 909,96
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
Total dépenses			0,00
Reste à employer au 31/12/N :			590 343,12

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		96 433,16	
TOTAL Recettes	493 909,96	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		590 343,12	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	3,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint Technique territorial	C	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATEM Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM Principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Garde champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	3,00	26,00	26,00	0,00	26,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
CAE	C	TECH	0	0,00	A CAE	A Contrat aidé
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				
-	Résidence la matinière			1 600 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SDIS		contribution	49 911,00
PNRV		adhésion	12 745,79
SDED		Cotisation	181,00
Communauté de Communes	12/07/1997	TPU/charges transférées	23 315,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Camping municipal Garages Communaux Batiment communal "Intermarché"		- - -	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 140 023,53	2 465 226,54	394 177,00	1 280 619,99
RECETTES	4 140 023,53	3 376 662,32	57 282,00	706 079,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 927 636,29	2 218 847,35	0,00	708 788,94
RECETTES	2 927 636,29	2 970 824,12	0,00	-43 187,83

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : SERVICE EAUX 307 / N°SIRET : 21260307000096				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	309 306,41	4 564,40	2 530,00	302 212,01
RECETTES	309 306,41	100 539,25	0,00	208 767,16
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	275 481,97	170 267,75	0,00	105 214,22
RECETTES	275 481,97	267 751,85	0,00	7 730,12

BUDGET : SVC ASSAINISSEMENT 307 / N°SIRET : 21260307000088				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	666 777,24	32 924,69	6 233,00	627 619,55
RECETTES	666 777,24	247 329,07	0,00	419 448,17
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	685 623,06	348 906,23	0,00	336 716,83
RECETTES	685 623,06	657 400,34	0,00	28 222,72

BUDGET : CCAS ST JEAN EN ROYANS / N°SIRET : 26260196600019				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 727,70	11 595,12	0,00	132,58
RECETTES	11 727,70	11 727,70	0,00	0,00

BUDGET : RESEAU DE CHALEUR / N°SIRET : 21260307000104				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	201 000,00	116 229,28	0,00	84 770,72
RECETTES	201 000,00	169 811,56	0,00	31 188,44

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 116 107,18	2 502 715,63	402 940,00	2 210 451,55
RECETTES	5 116 107,18	3 724 530,64	57 282,00	1 334 294,54
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 101 469,02	2 865 845,73	0,00	1 235 623,29
RECETTES	4 101 469,02	4 077 515,57	0,00	23 953,45
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 217 576,20	5 368 561,36	402 940,00	3 446 074,84
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 217 576,20	7 802 046,21	57 282,00	1 358 247,99

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 116 107,18	2 502 715,63	402 940,00	2 210 451,55
RECETTES	5 116 107,18	3 724 530,64	57 282,00	1 334 294,54
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 101 469,02	2 865 845,73	0,00	1 235 623,29
RECETTES	4 101 469,02	4 077 515,57	0,00	23 953,45
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 217 576,20	5 368 561,36	402 940,00	3 446 074,84
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 217 576,20	7 802 046,21	57 282,00	1 358 247,99

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	3 098 000,00	0,00	22,08	1,00	684 038,00	0,00
TFPNB	61 500,00	0,00	68,65	1,00	42 220,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 159 500,00	0,00			726 258,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 22
 VOTES :
 Pour : 22
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/02/2021

Présenté par (1) M Le Maire.
 A Saint Jean en Royans, le 01/03/2021
 M Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Saint Jean en Royans, le 01/03/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

D AGATA R	
DUCRET M	
FERLIN D	
GENIN F	
GERBOUD F	
GIRBES O	
GONTIER H	
GUIRIMAND MO	
JOUFFRAY S	
LAFORREST JD	
LECOMTE C	
MORIN C	
PINTER F	
PLANCON D	
SARTORE D	
SECCHI F	
SOARES A	
VALLET M	
VIGNON I	

Certifié exécutoire par (1) M Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/03/2021, et de la publication le 01/03/2021

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.